

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 octobre 2020	N° 2020-344

Convocation du 16 octobre 2020

Aujourd'hui vendredi 23 octobre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Emmanuelle AJON à M. Baptiste MAURIN
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Claude BICHET à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h15
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 11h45
Mme Harmonie LECERF à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 octobre 2020	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2020-344

Université de Bordeaux - Soutien au programme collectif de recherche autour du tombeau présumé de Michel de Montaigne - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

En 2018, le cénotaphe restauré de Michel de Montaigne a pris place dans la salle dédiée au XVI^e siècle du Musée d'Aquitaine. Cet événement a alors ravivé le mystère autour de la dépouille disparue du philosophe, dont la vie est étroitement liée à l'histoire de Bordeaux. En effet, la localisation précise du corps de Montaigne a fait l'objet, au cours des siècles, de nombreux déplacements et récits jusqu'à devenir introuvable. Mais une rumeur plaçait ce tombeau quelque part dans les sous-sols du Musée. A l'été 2018, une investigation menée à l'aide d'une caméra par la direction du Musée sur une ancienne structure bâtie dans la réserve de sculptures médiévales a permis de faire la découverte d'un cercueil portant une plaque métallique gravée « Michel de Montaigne ». Dès lors, de nombreuses questions ont été soulevées, la première concernant la véracité de cette identification.

1. Genèse du projet

A l'initiative du Musée d'Aquitaine, un Projet Collectif de Recherche transdisciplinaire a été monté, porté conjointement par Bordeaux Métropole et l'Université de Bordeaux. L'objectif est de répondre à plusieurs questions :

- s'agit-il véritablement de la dépouille de Michel de Montaigne ?
- pourquoi et dans quelles circonstances a-t-elle été déposée en ce lieu ?
- de quels éléments nouveaux dispose-t-on pour la compréhension du paysage culturel et économique de Bordeaux depuis la seconde moitié du XVI^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle ?
- et sur les phénomènes politiques et sociaux qui ont eu cours dans le quartier historique du bourg Saint-Eloi, situé entre le pouvoir communal (la Grosse Cloche) et le pouvoir ecclésiastique (cathédrale Pey Berland) ?

Une première opération de fouille s'est déroulée à l'automne 2019.

La structure bâtie découverte dans les sous-sols est composée de deux chambres superposées. L'étude du niveau supérieur a permis de confirmer la présence d'un cercueil en bois, accompagné d'un cylindre en plomb contenant une bouteille en verre. Cette bouteille abrite un rouleau de papier, qui pourrait contenir le procès-verbal de réinhumation.

Le cercueil en bois porte la plaque métallique à l'origine des fouilles, mais est également recouvert de deux inscriptions à la peinture rouge faisant mention de « Michel de Montaigne » et « 24:12:80 ». Cette date

pourrait faire référence à l'année 1880, date à laquelle les restes des défunts inhumés à la chapelle des Feuillants ont été déplacés au cimetière de la Chartreuse.

L'ouverture du cercueil a laissé place à un contenant funéraire en plomb abimé, laissant entrevoir des ossements humains. L'ouverture de la chambre inférieure de la structure a permis de découvrir d'autres ossements humains n'appartenant pas obligatoirement à un même sujet d'après les premières constatations.

2. Projet de recherche sur trois ans (2020-2022)

Sur la base de ces découvertes, et parallèlement à une étude documentaire approfondie, une deuxième phase de fouille a débuté en 2020 et doit se poursuivre jusqu'en 2022 afin d'exploiter l'ensemble des résultats obtenus :

Plusieurs actions sont prévues sur le cercueil :

- ouverture du contenant funéraire en plomb ;
- couverture topographique, photographique et photogrammétrique du mobilier archéologique ;
- prélèvements paléogénomiques, entomologiques, botaniques, etc.
- étude des gestes funéraires ;
- prélèvements des vestiges.

Les analyses en laboratoire consisteront en :

- une étude biologique des restes osseux pour estimer l'âge, le sexe et les pathologies dont souffraient le défunt, afin de les recouper avec celles dont a souffert Montaigne au cours de son existence ;
- des analyses paléogénétiques, afin de caractériser l'ADN des individus inhumés. L'identification précise de Montaigne demandera l'obtention d'un ADN de comparaison. Un travail généalogique approfondi est par conséquent mené en parallèle ;
- une reconstitution faciale virtuelle à l'aide de logiciels de pointe ;
- une analyse du bois du cercueil et du mobilier métallique (contenant funéraire, cylindre, plaque) ;
- des analyses archéo-entomologiques sur les restes d'insectes retrouvés ;
- une analyse archéo-botanique sur des restes éventuels de plantes et pollens, pouvant nous renseigner sur les pratiques funéraires ;
- des analyses paléoparasitologiques pour étudier l'état de santé et les conditions de vie du défunt ;
- des analyses de matières organiques ;
- des analyses de textiles ;
- des datations radiocarbone.

Une numérisation en trois dimensions (3D) par Archéovision, acteur majeur du pôle d'excellence en archéologie sur la Métropole, permettra un enregistrement exhaustif des états successifs de la fouille pour conserver le plus d'informations. Elle sera accompagnée de la mise en place d'un système d'information géographique en trois dimensions (SIG 3D) pour exploiter l'ensemble des données et participer à leur diffusion.

Enfin, une importante étude documentaire est réalisée pour comprendre le contexte d'inhumation et faciliter l'identification de ces vestiges : étude généalogique, réalisation d'un « profil » physique de Montaigne sur la base de descriptions et de récits (de maladies notamment), remise en contexte et étapes du déplacement de la dépouille dans la ville.

Valorisation et diffusion des connaissances

Ce projet, qui connaît déjà un fort écho dans la presse locale et nationale, comprend un volet important dédié à la valorisation des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. Ainsi :

- l'ensemble des découvertes et les résultats des études et analyses réalisées feront l'objet de publications scientifiques dans des revues spécialisées (*Nature, Science...*).
- ces résultats seront également présentés dans le cadre d'un ouvrage de synthèse, qui regroupera les recherches sur le cénotaphe de Michel de Montaigne et celles menées sur le tombeau.
- l'organisation de journées d'études et d'un colloque scientifique permettra de présenter les recherches menées.

La conduite du projet fera l'objet d'une valorisation avec la réalisation d'un documentaire, financé par France 3 Nouvelle-Aquitaine, suivant chaque étape du projet scientifique et présenté au fur et à mesure sous la forme de courts-métrages diffusés sur le site internet du Musée d'Aquitaine.

Des publications sont prévues ou d'ores et déjà en cours dans des revues dites « grand public » telles que *Sciences et Avenir*. Elles suivent depuis plusieurs mois le projet, dans le but de restituer de manière pédagogique sa mise en place et les résultats obtenus.

Enfin, l'ensemble des objets découverts et le mobilier archéologique viendront enrichir les collections du Musée d'Aquitaine et appuyer son travail de médiation culturelle et scientifique.

A ce titre, ce projet collectif de recherche est en adéquation avec la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche qui affirme la volonté de renforcer les liens entre savoirs et territoire métropolitain et encourage la diffusion des connaissances afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

3. Plan prévisionnel de financement

Pour ce projet, dont le déroulé est prévu sur trois années (2020-2022), Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 39 000 € au titre d'une subvention de fonctionnement, sur un montant de dépenses subventionnables de 73 600 €.

La participation de Bordeaux Métropole représente 53 % du budget global et constitue une contribution au projet de recherche dans son ensemble.

	Budget 2020 - 2022	
% de participation de BM / budget global	53 % 39 000 € / 73 600 €	
% de participation des autres financeurs / budget global	Etat (Culture) : 24,7 % 18 200 € / 73 600 €	Ville de Bordeaux : 22,3 % 16 400 € / 73 600 €

Le budget du programme de recherche ne comprend pas de financement de personnel. Pour autant, la Métropole y contribue sur ce champ au travers du pilotage par un agent qui est également chercheuse permanente au sein de l'UMR 5199 PACEA (De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie) de l'Université de Bordeaux. Plusieurs chercheurs rattachés au laboratoire sont également impliqués dans le projet (paléogénétique, archéo-entomologie, reconstitution faciale...).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n°2016-425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'Enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 4 septembre 2020,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet scientifique autour du tombeau présumé de Michel de Montaigne participe pleinement aux orientations stratégiques de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, au travers d'une mobilisation de la recherche d'excellence du territoire, de la visibilité du site universitaire métropolitain et d'une diffusion des savoirs au bénéfice du plus grand nombre.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer, pour l'exercice 2020, une subvention de fonctionnement de 39 000 euros en faveur de l'Université de Bordeaux pour le projet collectif de recherche autour du tombeau présumé de Michel de Montaigne.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention métropolitaine ainsi que tout acte afférent.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020, Chapitre 65, article 657382, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 octobre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 OCTOBRE 2020	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 27 OCTOBRE 2020	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT